

# SERVICES NAUTIQUES®

Sarl Capital social 4.000.000 F      Ridet : 321 810      Code : APE 926C  
Zone Technique Nouville-Plaisance BP 384 – 98845 Nouméa Cedex Nouvelle-Calédonie  
Tél : (687) 25 16 88 / 78 78 07      Fax (687) 24 09 70      E-mail : [servicesnautiques@canl.nc](mailto:servicesnautiques@canl.nc)

## RAPPORT DE MER n° 130807

Objet : **Abordage en mer** suite à une infraction aux règles de barre et de route.

Le 13 août 2007

Se sont déroulés, ce jour, les faits suivants :

C'est en qualité de commandant du navire « NOUMEA DIVING » n° 25891, que je me trouvais à la barre de mon bateau, ce jour à 13H00, alors que je venais de transférer des clients entre notre navire « IMPERATOR » et le ponton situé à la plage de l'Anse Vata.

Je me dirigeais vers la sortie du chenal, longeant sur mon Tribord les bouées matérialisant la zone de baignade, lorsque le navire « NAUTICAT II » se dirigeait vers moi, suivant une route opposée longeant les mêmes bouées par son Bâbord, à une vitesse bien supérieure à 5 nœuds, si je m'en réfère à la forte houle occasionnée par son déplacement.

Conformément aux règles de barre et de route (règle n° 14) visant à éviter les abordages en mer, je me suis déporté au maximum sur mon Tribord, alors que le navire « NAUTICAT II » a continué de faire route sur moi à vive allure.

Ce n'est qu'au tout dernier moment, pour éviter une collision frontale inéluctable, alors que mon équipage était debout à l'avant de mon navire, que j'ai mis en panne et tourné ma barre à Bâbord, ce qui a eu pour effet de dévier le **choc d'abordage sur notre avant Tribord.**

Sous la violence du choc, le navire « NAUTICAT II » a glissé dans la zone de baignade et j'ai été déporté sur le côté opposé.

Monsieur CRUELLAS pilote du « **NAUTICAT II** » a eu une exclamation de satisfaction moqueuse à laquelle je n'ai pas prêté attention, préoccupé par mon équipage et les dégâts occasionnés à mon navire. Monsieur CRUELLAS **ne s'est pratiquement pas arrêté et à repris immédiatement sa route** vers le ponton de l'Anse Vata où l'attendaient deux clients Japonais.

J'ai attendu longtemps son retour pour obtenir le témoignage de ses deux clients, mais il ne les a pas ramenés à cet endroit...

Raoul MONTHOUEL

Commandant des navires « Noumea Diving » et « IMPERATOR ».

Pièce jointe (1) :

*Croquis de situation réalisé par un témoin (Monsieur Junya KAWABATA Tél : (81) 59 252 2621 adresse 114-13 Kui-Ishiki-Machi, Tsu-Shi, Mie, Japon).*